

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à nos yeux, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

Montreal, lundi 27 novembre 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430, EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Redaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"La réponse à la conscription, c'est l'indépendance"

(Déclaration du Bloc populaire, voir p. 3)

En garde! Les Alliés avancent vers Duren

Brûler ou déchirer l'Union Jack ne sert à rien de bon et ne peut faire que du mal — Que les jeunes se méfient des agents provocateurs — Que l'expérience de 1917 nous serve

Plus la lutte doit être vigoureuse, plus il importe qu'elle soit sagement et prudemment conduite

On rapporte qu'à Chicoutimi l'autre jour, à Rimouski hier, on a, au cours de manifestations anticonscriptionnistes, brûlé ou déchiré des Union Jacks.

Nous ne savons pas ce qui s'est passé exactement, mais il faut, et tout de suite, proclamer que tout acte de ce genre doit être exclu de la campagne qui va suivre le geste du gouvernement fédéral.

Brûler ou déchirer des Union Jacks, cela ne conduirait à rien de bon: cela peut faire beaucoup de mal.

Plus la campagne doit être énergique, plus il importe qu'elle soit conduite avec sagesse et prudence.

M. Cardin rappelle hier soir qu'il existe, dans les provinces en majorité anglaises, nombre de gens qui pensent comme les anticonscriptionnistes de notre province. Il est moralement certain que nombre d'entre eux pensent même comme les antiparticipationnistes de principe. Mais la situation de ces gens est assez difficile. La plupart des grands moyens d'expression publique sont dans les mains des impérialistes de couleur plus ou moins foncée, de même que les influences qui dépendent de la richesse et des hautes situations politiques. La situation s'aggrave du fait que l'intervention de la Russie a jeté du côté des impérialistes des éléments de gauche qui, autrement, auraient été, non seulement anticonscriptionnistes mais antiparticipationnistes.

Il importe de ne rien faire qui puisse rendre plus embarrassante encore la situation de nos alliés possibles des autres provinces, de ne rien faire pour gêner les Anglo-Canadiens de notre province qui pourraient avoir le courage de dire la vérité sur ce qui se passe chez nous.

Or, le moindre geste qui prêterait à critique sera, qu'on en soit sûr, utilisé à fond contre la cause que l'on veut servir. Que les jeunes gens se rendent bien compte de cela. Au loin, s'il est habilement utilisé, un incident sans importance réelle peut faire un énorme tapage et causer un dommage considérable.

Puis, il ne faut pas oublier que, précisément, toute manifestation contre l'Union Jack, si elle n'aboutit à rien dans le domaine de l'action positive, est de nature à irriter profondément une partie de nos concitoyens.

Toute autre considération mise à part, cela suffirait à imposer à tous, sur ce point, la plus grande réserve. Du reste, ce n'est pas à un drapeau qu'il faut s'en prendre, mais à une politique, aux hommes qui en sont responsables.

En l'espèce, ce drapeau est d'ailleurs, de droit, celui d'un grand pays auquel nous ne voulons, certes, pas de mal, auquel nous entendons simplement ne pas subordonner les intérêts du nôtre. Si l'on prétend en faire le symbole d'une politique qui nous déplaît, ne jouons pas dans les mains de ceux qui défendent cette politique.

Nous ajouterons autre chose, que nous inspire une trop longue expérience, — l'expérience de ceux qui ont vu 1917 et la première conscription.

Que les jeunes gens ne se méfient pas seulement de leur ardeur, de l'irréflexion de quelques-uns; qu'ils se méfient encore, et peut-être plus particulièrement, des agents provocateurs.

Qu'ils se méfient des gens qui pourraient se glisser parmi eux pour exploiter leurs sentiments de légitime indignation et les pousser à des actes que l'on pourrait ensuite tourner contre eux.

Il n'est probablement pas de grand mouvement populaire où l'on n'ait, tôt ou tard, décelé la présence de parrains moutons noirs.

...Les anciens se rappelleront que le premier souci de M. Bourassa et de ses amis en 1917 fut de canaliser le mouvement, d'empêcher qu'il ne prit une allure désordonnée, qu'il ne fût surtout exploité par des personnages douteux.

C'est une leçon qu'il ne faut pas oublier: car, l'histoire, de plus d'une façon, peut se répéter.

Omer HEROUX

27-XI-44

Le carnet du grincheux

Des caricaturistes ont représenté l'inflation comme un animal que le contribuable engraisse progressivement par ses dépenses inconsidérées et qui dévore ensuite le malheureux contribuable.

Mais c'est justement l'image qui convient pour la conscription. Depuis plus de vingt-cinq ans que les députés libéraux brandissent cette ignominie contre leurs adversaires bleus; plus ils la montrent hideuse et abominable et mieux c'était pour les élections.

Si bien qu'aujourd'hui il n'est plus en leur pouvoir de rapetisser le monstre, qui va les balayer de la vie politique. Justice immanente.

Certains ministériels québécois doivent éprouver les sentiments du pêcheur, qui ne peut se résigner à quitter les biens de ce monde.

D'autres feront sans doute comme le singe de l'Afrique équatoriale. Lorsqu'on veut le capturer on dispose au pied d'un arbre auquel elle est solidement attachée, une gourde au col étroit, et au fond de laquelle on place un objet brillant. Le singe y plonge sa main ouverte et prend l'objet. Mais la main refermée est plus grosse que l'ouverture du col. Le singe n'aurait qu'à lâcher le fruit pour libérer sa main, mais telle est son avidité qu'il ne peut s'y résigner. Et c'est ainsi qu'on s'en empare.

Le Grincheux

27-XI-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Quand le peuple est en mouvement on ne comprend pas par où le calme peut y rentrer; et, quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir."

LA BRUYERE

93 candidats à l'élection municipale

Le maire Raynault déposera son bulletin de présentation cet après-midi — MM. Guy Vanier, Albert Lesage et Léon Lortie représenteront l'Université de Montréal dans le prochain conseil

A midi, 93 candidats au Conseil avaient été admis à se présenter à l'élection municipale du 11 décembre, après avoir rempli les formalités réglementaires. Il y a présentement un surplus de bonnes volontés, puisque le nombre des conseillers à élire se limite à 66. Le chiffre des aspirants à la représentation municipale grossit d'heure en heure; il dépassera vraisemblablement la centaine, d'ici mercredi midi, qui est l'heure finale fixée pour les mises en candidature.

Présentement, un seul candidat à la mairie, M. Adhémar Raynault, a manifesté son intention officielle de briguer les suffrages de l'électorat montréalais. Il rencontrera sans doute de l'opposition. Son adversaire probable, M. Camille Houde, attendrait à la dernière minute pour poser sa candidature.

La candidature de M. Raynault

M. le maire Adhémar Raynault déposera son bulletin de présentation cet après-midi à 4h, chez le greffier de la ville, lequel agit en qualité de président de la prochaine élection municipale.

Le bulletin de M. Raynault devra contenir au moins dix signatures et être accompagné du dépôt obligatoire de \$200 que l'on exige aussi des candidats au Conseil.

Conseillers de l'Université

Les trois délégués choisis par l'Université de Montréal pour le représenter dans le prochain conseil municipal sont MM. Guy Vanier, Albert Lesage et Léon Lortie.

M. Lortie remplace M. Armand Ciré, qui avait siégé dans le dernier conseil; on avait offert la succession de M. Ciré à M. Arthur Saint-Pierre qui a décliné l'invitation.

Me Guy Vanier et le docteur Albert Lesage étaient les délégués de l'Université montréalaise au sein du dernier conseil, avec M. Ciré.

Nouvelles candidatures

Parmi les nouvelles candidatures à l'échevinage annoncées ce matin, on remarque les suivantes: MM. Georges Guèvremont, R.-F. Quinn, Armand Chevrete, Omer Gaucher, Marcel Verville, Arthur Larivière et William Monarque.

MM. Guèvremont et Quinn font partie du comité exécutif. M. Guèvremont est de nouveau candidat dans le secteur municipal numéro 9 (quartiers Rosemont, Saint-Eusèbe et Préfontaine). M. Quinn sollicite encore les suffrages de la classe B dans le district 4 (Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Laurent).

L'actualité

Leur dépôt

Les postulants aux fonctions électorales chez nous sont tenus de donner des arrhes en preuve de leurs intentions sérieuses. Ces arrhes sont de nature à causer de l'hésitation à quelques-uns, mais ils ne sont pas assez prohibitifs pour écarter toutes les ambitions.

La barrière pécuniaire dressée devant les aspirants aux honneurs de la représentation au Conseil municipal de Montréal est facile à franchir; le dépôt imposé à chacun des candidats est fixé à la somme facile à trouver, de \$200.

"Avant la remise du bulletin de présentation à l'officier-rapporteur, une somme de \$200, en or, en argent, en billets de la Puissance ou en billets d'une banque constituée en corporation et faisant affaires en cette province, doit être versée entre les mains du trésorier de la cité par chaque candidat."

Le Trésor municipal, à bon droit soupçonneux, exige un versement en bonnes espèces sonnantes ou papières, après en avoir, on le pense bien, vérifié l'authenticité, par crainte des faussaires toujours possibles. Et l'argentier de l'hôtel de ville repousserait d'un geste habile une garantie présentée sous la forme d'un chèque.

Les anciens échevins ont pourtant connu une époque plus sévère; avant 1940, le célèbre dépôt s'élevait à \$500. On l'a rabaisé à \$200. Est-ce par esprit démocratique ou tout au contraire par égoïsme?

On a peut-être voulu ne pas trop faire de différence avec les candidats à l'Assemblée législative de qui l'on se contente d'une caution de \$200 au moment de leur mise en candidature.

Mais on est d'un accommodement plus facile envers les futurs députés; on accepte un chèque de la part d'un candidat à la députation, pourvu que ce papier tiré sur une banque soit "visé, accepté par elle". Simple sage, ou naïveté, les \$200 sont remis au candidat, s'il est victorieux ou s'il accomplit un effort assez sérieux pour faire trembler son adversaire.

L'aspirant député et l'aspirant conseiller le candidat à la mairie de Montréal se trouvent dans le même cas — retire son dépôt s'il subit un échec, à condition de "recevoir un nombre de votes au moins égal à la moitié du nombre de votes comptés en faveur de son adversaire élu".

A défaut de cette réussite partielle, le déposant encourt l'humiliation de "perdre son dépôt"; la somme mise en gage tombe dans la caisse publique de la ville ou de la province; revenu facilement, trouvé qui forme au lendemain d'une élection une jolie recette.

Chez les candidats municipaux des petites villes et cités, la loi se fait moins exigeante; le dépôt se limite à \$50, mais ici, pour rentrer en possession de son cautionnement électoral, le candidat doit recueillir un nombre de votes au moins égal au tiers du nombre de votes donnés

en faveur du candidat élu". Petite consolation, ce dépôt reste insaisissable; le créancier le plus avide ne pourrait s'en emparer. En vérité, ces arrhes n'appartiennent pas toujours en propre au candidat; elles sont souvent empruntées, ou proviennent de la cassette d'un parti ou d'une combine politique. Une loi provinciale voulait un jour interdire ces dépôts de candidatures pris à même l'argent des autres, mais elle fut vite radotée des statuts.

On ne porte plus attention à la provenance ni à la couleur partisane du dépôt réglementaire. Il suffit que les espèces offertes en gage de la bonne foi des candidats portent la frappe officielle.

Tel est le mécanisme du dépôt obligatoire et intangible dont on sera à même de suivre la marche à Montréal, ces jours prochains.

Louis ROBILLARD

27-XI-44

Bloc-notes

L'intérêt du Canada

M. Georges-Henri Dagneau, du journal l'Action catholique fait en marge de la crise politique fédérale, de judicieuses observations.

Il note que d'après le World Almanach de l'année 1944, la population des Etats-Unis, au recensement de 1940, était de 131,000,000 d'habitants. Le recensement tenu au Canada en 1941, indiquait une population de 11,500,000.

Or, dit M. Dagneau, "les Etats-Unis, toujours d'après la même source de renseignements, à la fin de 1943, avaient 8,200,000 hommes dans l'armée et l'aviation, et 2,294,000 hommes dans la marine. De son côté le Canada dispose d'une armée, d'une marine et d'une aviation qui groupent 750,000 hommes. Si l'on fait la proportion, on constate que les Etats-Unis ont mobilisé 12,47% de leur population, tandis que le Canada a mobilisé 15,33% de la sienne".

"Personne n'ignore que les Etats-Unis appliquent la conscription. Personne n'ignore, non plus que les intérêts de ce pays, dans le conflit actuel, sont immédiats et directs; il fait la guerre parce qu'on l'a attaquée, ce qui n'est pas le cas du Canada. De plus, selon la thèse officielle, notre pays participe de plein gré à ce qu'un auteur appelle "la guerre civile internationale".

La plupart de nos chefs politiques parlent de conscription, mais on ne parait pas vouloir s'aviser que notre effort de guerre dépasse véritablement toutes limites raisonnables et justifiables. Le Canada qui est entré en guerre sans être attaqué, ne peut guère attendre de la victoire des avantages territoriaux ou économiques. Le plus clair de l'aventure sera pour lui une dette de vingt milliards et plus,

et des reliquats de guerre qui l'obligeront à en dépenser autant. Ce sera surtout une cinquantaine de mille Canadiens, la fleur de l'humanité canadienne, tués, et une centaine de mille blessés ou infirmes.

Le Canada aura aussi le douteux avantage d'avoir démontré que dans une autre guerre mondiale, une des premières opérations militaires sera de ruiner l'immense réservoir matériel que notre pays constitue pour la poursuite de la guerre.

En retour de tous ces inconvénients et de ces sacrifices, nous ne pouvons espérer aucune indemnité, agrandissement de territoire, ni situation privilégiée. Maintenant que la victoire alliée est assurée, qu'on ne peut plus invoquer l'urgence, le Canada devrait commencer à songer un peu à ses intérêts, et à tout le moins à limiter son effort de guerre à la proportion des puissances qui, eux, ont quelque chose à défendre et à gagner en cette affaire.

On comprend qu'une multitude de gens trouvent des avantages, d'ailleurs aussi éphémères que fallacieux, dans la poursuite de la guerre, — en fait l'une des principales raisons des projets de gouvernement unioniste réside dans le fait que certains groupes sont mécontents de la part trop mince qu'ils ont prise au gâteau. Mais ce n'est pas une raison pour continuer illégalement la sarabande des milliards dans cette course à la faillite, surtout lorsque les circonstances et les faits nous justifient pleinement de freiner.

Les Communes ne devraient pas tant discuter le problème conscriptionniste mais plutôt se demander si le Canada n'a pas déjà fait plus que sa part raisonnable. On peut au surplus se demander si la conscription tant réclamée, et qui d'ailleurs existe en fait n'est pas en somme une sorte de vengeance que certains groupes veulent exercer contre d'autres.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer en effet que seul le Canada a la conscription militaire pour service outre-mer, alors que l'Australie, par exemple, a, elle, des intérêts primordiaux et immédiats dans l'association impériale. Il y a dans les appels à l'unité nationale, lancés par certains gens, beaucoup plus d'hypocrisie que de vérité.

Alexis GAGNON

Politique canadienne

Les manifestations qui se déroulent en Colombie, dans les milieux militaires, attestent que le sentiment anticonscriptionniste est loin d'être limité à notre province.

D'ailleurs, c'est un point sur lequel on ne pourra jamais trop revenir: l'opposition à la politique impérialiste, sous toutes ses formes, n'est pas, ne doit pas être la chose d'une province ou d'une race. C'est une politique canadienne, la seule même sur laquelle puisse se faire, en définitive, l'union des Canadiens de toutes les races.

O. H.

27-XI-44

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

par Pierre Laporte

Première leçon de M. Oscar Halecki sur le "rôle des Slaves dans l'histoire de l'Europe" — M. Edouard Montpetit annonce des changements à la Faculté des sciences sociales

M. Oscar Halecki, recteur de l'Université de Varsovie, professeur à l'Université catholique de Fordham, aux Etats-Unis, une autorité en historiographie de l'Europe et des peuples slaves, a donné vendredi soir à l'Université de Montréal, sa première leçon sur la "place des Slaves dans l'histoire de l'Europe".

Le public montréalais et en particulier les universitaires seront heureux de revoir, en même temps qu'un historien éminent, l'un des écrivains les plus purs de la langue française.

Il convient de féliciter la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, à qui nous devons le retour de M. Halecki, cette fois comme titulaire d'une chaire à l'université. Ainsi que lui-même le remarquait vendredi, notre université, en l'invitant à fonder une chaire d'histoire slave, a fait œuvre de pionnière en Amérique, puisque dans tout le monde il n'en existe qu'une semblable et c'est la chaire Ernest Denis, à l'Université de Paris.

Voici le résumé de la première leçon de M. Halecki, telle que communiquée par un membre de l'ASAP.

La place des Slaves dans l'historiographie

On connaît l'aphorisme "Slavica sunt, non leguntur". Cette carence à considérer le facteur slave dans l'étude de l'histoire s'explique d'abord par des raisons linguistiques: les historiens slaves ont surtout écrit dans leur langue et on ne les a traduits que trop peu ou trop mal. Si l'historiographie allemande du XIXe siècle, qui a eu une influence mondiale, a tenu compte du point de vue slave, elle n'a tout de même pas rendu justice aux slaves en interprétant l'histoire générale de l'Europe; elle a exclu les Slaves de l'unité européenne. La part, relativement exagérée, que l'on a faite ces derniers temps, à l'histoire de la Russie, surtout de la Russie contemporaine, relève trop dans l'ombre l'histoire des autres peuples slaves et les antécédents de l'histoire russe.

Les deux dernières décades ont cependant apporté un progrès marqué: au lieu de plusieurs pays slaves ou non ont contribué. Les savants techniques ont toujours fait preuve d'un fort sentiment de solidarité slave. En Pologne, ce sentiment s'est développé au point qu'un historien a cru bon de slaviser l'historiographie du polonais. On y publie la revue "Le Monde Slave". Le philologue polonais Alexandre Buckner est un grand slaviste de l'Université de Berlin. Il y a aussi la Fédération des sociétés d'histoire de l'Europe orientale et du monde slave.

D'autres pays ont aussi contribué au progrès de l'histoire des peuples slaves, dont l'Allemagne, peut-être attirée vers ces études par des motifs d'ordre politique. C'est le propre du savant français d'aimer les horizons larges et la principale initiative française d'après-guerre à ce sujet fut la fondation à Paris de l'Institut d'études slaves par Ernest Denis. On y publie la "Revue des études slaves" (vulgarisation). A l'Université de Bruxelles, le Belge Henri Grégoire a fondé l'Institut philologi-

Nécrologie

DESROCHERS — A Montréal, le 24, à 47 ans, Mlle Julia Desrochers, fille du feu Abdon Desrochers, et de Céline Maillocheux.
GERVAIS — A Montréal, le 24, à 62 ans, Mme Joseph-Horace Gervais, née Rose-E. Guertin.
GILROUX — A Montréal, le 24, à 26 ans, Gilberte Quenec, épouse de William Gilroux.
HEBERT — A Montréal, le 24, à 74 ans, Calixte Hébert, époux de feu Victoria Béliveau.
LANGLOIS — A Montréal, le 24, à 56 ans, Joseph Langlois, époux de Georgianna Ouellette.
LEVESQUE — A Montréal, le 24, à 38 ans, Lévesque, époux de feu Marie Daddé.
PILON — A Ste-Anne de Bellevue, le 24, à 55 ans, Charles Pilon, époux d'Eugénie Caron.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BÉlail 3361

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours
Demain: MARDI 28 NOVEMBRE 1944
S. JACQUES DE LA MARCHE, conf.
Lever du soleil, 7 h. 16.
Coucher du soleil, 4 h. 19.
Lever de la lune, 3 h. 5.
Coucher de la lune, 5 h. 10.
Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir.
Nouvelle Lune, le 15, à 3 h. 23m. du soir.
Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du mat.
Pleine Lune, le 29, à 7 h. 52m. du soir.

NOVEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

M. Cardin votera contre le gouvernement

C'est ce qu'il déclare hier soir à l'école Chomedey de Maisonneuve — M. Sarto Fournier a de la difficulté à se faire entendre — M. Jacques Sauriol est expulsé de la salle — M. Cardin parle pendant près de deux heures

M. P.-J.-A. Cardin, qui a démissionné du cabinet King quand le gouvernement a amendé la loi de la mobilisation pour envoyer des conscrits outre-mer, — amende-ment qui a suivi le plébiscite — a déclaré hier soir, devant une foule réunie dans la salle de l'école Chomedey de Maisonneuve, que la conscription pour outre-mer existe, et qu'elle existe depuis que M. King a lu l'arrêté ministériel à la Chambre des communes, jeudi dernier.

M. Cardin a dit qu'il s'opposera au vote de confiance dans le gouvernement, actuellement devant la Chambre. Bien que cette motion ait été un peu ambiguë et que plusieurs interprétations en aient été données, c'est Cardin interprète ce vote de confiance à la lumière de l'arrêté ministériel pour l'envoi de conscrits outre-mer. Il dit que voter la motion de confiance signifie approuver la conscription pour outre-mer. M. Cardin s'oppose à cela aujourd'hui comme en 1942, dit-il, alors qu'il avait brisé avec le gouvernement dit-il il n'est membre.

M. Cardin a dit qu'il n'était pas venu annoncer la formation d'un nouveau parti politique, ni pour lancer aucune opinion politique nouvelle, mais simplement pour rendre compte au peuple de son mandat en compagnie de son jeune ami, M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve, qui a suivi la même ligne de conduite.

M. Cardin a dénoncé les circonstances dans lesquelles a été passé l'arrêté ministériel décrétant la conscription, pour affirmer plus tard que — malgré ce que prétendait une certaine presse et une adroite propagande — le décret entré en force le 23 novembre ne frappe pas seulement 16,000 mobilisés pour la défense du pays, mais tout le reste des conscrits. En vertu de cet arrêté ministériel, ajouta-t-il, on enferme les conscrits dans la boîte des mobilisés du Canada, et c'est là qu'on les tire au sort pour les envoyer hors du pays. "Si les gens voulaient s'enrôler volontairement, on n'aurait pas besoin de la conscription, dit-on pour atténuer la portée de cette mesure", de déclarer ensuite M. Cardin. C'est la plus belle lapalissade que j'ai jamais entendue. C'est un raisonnement qui ne tient pas de bout et qu'on ne peut trouver que dans la bouche des enfans.

Faits étranges

L'orateur trouve étrange que l'arrêté ministériel ait été adopté quelques jours à peine après que M. Ralston ait été expulsé du ministère parce qu'il "réclamait précisément la conscription", que cette expulsion ait été suivie d'un discours de M. King, que le général McNaughton, "un homme exempt de tout reproche et un grand Canadien", ait été appelé à succéder à M. Ralston. Justement parce qu'il préconisait la politique du volontariat, mais qu'on ne lui a même pas laissé le temps d'expliquer à la Chambre des Communes le système auquel il entendait recourir.

La démission

En 1942, lorsque le cabinet a posé le principe de la conscription, d'ajouter M. Cardin, j'ai prévu ce qui devait arriver aujourd'hui. C'est pour cette raison que j'ai abandonné mon ministère, parce qu'il m'était alors devenu impossible d'accorder mon appui au gouvernement. Lorsque viendra la motion de M. King — rédigée en termes assez nébuleux — inscrite au feuillet de la Chambre, doutez-vous de ce que je vais faire? Je voterai contre, comme j'ai voté contre la conscription en 1942, parce que je soutiens que la conscription n'est pas nécessaire au pays.

Rester calme

M. Cardin a alors lancé un vibrant appel à la population de la province de Québec, lui demandant de rester calme, de ne pas compromettre ce qui a été réalisé à date sur la voie de la bonne entente avec les autres provinces. Prenons garde, dit-il, que dans l'exposé de nos sentiments nous n'allions nuire à des gens qui sont à la veille de nous aider. N'allons pas détourner chez ces gens la sympathie qu'ils nous ont témoignée précédemment, en n'attendant que l'occasion de le faire ouvertement.

M. Cardin a aussi déclaré que, advenant une crise au pays, il ne redoute aucunement la formation d'un gouvernement d'union. Ce n'est pas un gouvernement d'union qui est dangereux, dit-il, c'est la politique qui entend suivre ce gouvernement qui est inquiétante. D'ailleurs, un tel gouvernement ne pourrait faire plus que ce que vient de faire le gouvernement actuel, qui vous a donné tout ce que pouvaient réclamer les gouvernements Drew, Bracken et tous les autres conscriptionnistes.

M. Cardin a ensuite rappelé que le gouvernement Laurier en 1917, a préféré tomber plutôt que de trahir son mandat. Libéraux, ne vous laissez pas tromper, ajouta-t-il. Il se peut que le parti libéral soit renversé. Il vaut mieux perdre le pouvoir que de manquer à ses engagements. D'ailleurs, un principe veut qu'un gouvernement trop longtemps au pouvoir s'affaiblisse. Il serait peut-être bon que le parti libéral aille se recueillir dans la froide région de l'opposition, afin de revenir plus fort que jamais.

Appel aux Anglais

M. Cardin lança enfin un appel pressant aux citoyens de langue anglaise de la province, leur demandant d'appuyer les Canadiens français dans leurs justes revendications. "Ils ont toujours été bien traités par la majorité française de ce vieux coin de terre française en Amérique", dit l'ex-ministre. Ja-

Président de section



M. Bernard Couvrette, qui vient d'être choisi comme président de la section des Noms Réservés pour la campagne de 1945 de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises. M. Couvrette est en outre président du Cercle Universitaire, 1er vice-président de la Chambre de Commerce et président de l'Association des Epiciers en gros.

TABLEAU à VENDRE

Grand tableau religieux "Résurrection de Lazare". Encadrement en métal. Parfait état, \$250. Paul Gareau, 127 avenue Dunsmuir, Ville Mont-Royal, ATlantic 0834.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ ALDUPONT
4020 est. Ste-Catherine - AM. 2111
Côté Jeanne D'Arc près boul. Pie IX

Madame Curie

par Eve CURIE
Volume de 420 pages.
Au comptoir, \$2.25.
Par la poste, \$2.35.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

M. J.-A. Pelletier décédé

M. J.-A. Pelletier est décédé samedi soir, à l'hôpital Saint-Luc, après une longue maladie. Quelques heures avant sa mort, il avait reçu la visite de S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Né à Saint-Henri de Mascouche, comté de l'Assomption, le 2 octobre 1877, du mariage de feu Octave Pelletier et de Joséphine Lecours, M. J.-A. Pelletier était le cadet d'une famille de seize enfants dont deux survivent encore aujourd'hui. Dès 1894, feu M. J.-A. Pelletier arrivait à Montréal pour y tenir une épicerie. Moins de deux ans plus tard, il entrait au service de la Brasserie Montréal. En 1907, il organisait un commerce de bois et de charbon qu'il abandonna en 1909 pour retourner à la brasserie Montréal. Lors de l'organisation de la National Breweries, il passa au service de la brasserie Ekers qu'il quitta en 1920 pour devenir le président de la compagnie d'eaux gazeuses J. Christin, qu'il quitta en 1939 alors que les premières atteintes du mal qui devait l'emporter se firent sentir. En 1896, il épousait Mlle Déla Audette, de Laprairie, décédée le 26 février 1941. Dix enfants lui survivaient: la Révère Soeur Marie de Saint-Martin, des religieuses de Notre-Dame de Charité de Bon-Pasteur d'Angers, Mlle Monique Pelletier, Mme Herménégilde Jodoin (Gabrielle), Mme Raymond Cléroux (Hortense), de Saint-Jérôme, Mme David Desmarais (Mariette); ses fils, MM. Antonio, du personnel de la Presse, Georges, du personnel du journal le Canada, Lucien, du personnel de l'archevêché de Montréal, Philippe, de la maison J. Christin & Cie, Luce, et André.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Bonnier, Ducloux & Bonnier, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h. 10, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. A la famille en deuil le Devoir présente ses condoléances.

La semaine du 10 sous

La "Semaine du 10 sous", qui se termine ce soir, semble devoir obtenir du succès. Bien qu'il soit encore trop tôt pour annoncer que l'objectif de \$100,000 a été atteint, il est permis de croire qu'il le sera. Plusieurs souscriptions importantes sont attendues d'ici minuit ce soir, alors que la campagne se terminera.

On comprendra qu'il faudra quelques jours encore avant d'avoir reçu les rapports de toutes les paroisses des cinq diocèses où l'on a fait une quête à toutes les messes d'hier. Aussitôt que l'on connaîtra les derniers détails de la souscription, ils seront annoncés à la population.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est. rue Notre-Dame, Montréal.

La Patrie Fleuriste
168 est. St-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaud.
PL 1786-1787

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
— Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicinales, bas élastiques, supports, vestes en chancre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et exportes à votre service suivant l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA.7251

Une Somme catéchistique canadienne

Un ouvrage providentiel, véritable mine pour le clergé paroissial, les prédicateurs, les éducateurs et les parents.
Six gros volumes abondamment illustrés; une méthode catéchistique solide, vivante, simple et claire comme l'Evangile.

Tous les commentaires s'appliquent directement au texte du petit catéchiste de Québec.

Un ouvrage appelé à rénover complètement notre enseignement catéchistique.

L'oeuvre d'une religieuse des SS. de l'Assomption de Nicolet.

On peut commander immédiatement les volumes suivants:

— Les secrets du Bon Dieu (Dogme) —	
tome I — 200 pages	\$1.00
tome II — 216 pages	\$1.00
— Les sources de la vie (Sacraments) —	
tome III — 228 pages	\$1.00
tome IV — 232 pages	\$1.00
tome V — 224 pages	\$1.00
tome VI — 239 pages	\$1.00

— Cahiers à l'usage des élèves: "Mon cahier d'enfant de Dieu" 6 cahiers d'exercices pour les six premières années du cours, 10 sous le cahier.

"Mon cahier d'enfant de l'Eglise" 4 cahiers destinés aux classes de 7e, 8e, 9e et 10e. (Le premier seulement est paru.) 15 sous le cahier.

S.v.p. ajouter 10% pour frais de port et 2 ou 4% pour la taxe de vente selon le cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ROIS, PRINCES et CITOYENS

Devant les hommes et devant Dieu sont égaux.

Les enfants des familles "royales" sont familiers avec l'histoire des ancêtres, le nombre des générations, les noms des héros.

Les fils des "princes" et des nobles savent par coeur tous les traits caractéristiques de leur famille. Les sujets des princes et des rois, les simples "citoyens" ont droit eux aussi d'aimer leurs parents, de connaître leurs ancêtres et d'en être fiers. Pourquoi pas?

Rois, Princes et Citoyens, devant les hommes et devant Dieu, sont égaux.

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée. 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Souvenirs

Dans le Paris d'avant-guerre

Enfin Paris! Nous nous y installons, définitivement! Il ne nous faudrait plus traverser la Manche pour aller aux musées et des parcs, du théâtre, des concerts et des conférences. Nous ne comptons plus, avec mélancolie, les jours qui nous restaient avant le départ... désormais, Paris, c'était "chez nous".

Quoi que le meublé que nous avait déniché mon père fût des plus modestes, nous nous installions avec bonheur. Nous étions à Paris que le logis fût plus ou moins élégant ne nous préoccupait pas; cela se concevait sans peine, il me semble. D'ailleurs, le quartier nous plaisait: à deux pas de la Banque Canadienne Nationale, non loin du commissariat canadien, près de l'Opéra et des théâtres des Boulevards, du Printemps et des Galeries Lafayette, c'était à la fois central et sympathique. Nous avions le choix entre plusieurs églises: la Madeleine, notre paroisse; Saint-Louis-d'Antin, plus près de nous et où par la suite nous devions aller le plus souvent; Saint-Augustin, La Trinité.

J'ai dit que le quartier nous était sympathique; en effet, dans la rue voisine se trouvait l'hôtel Astra, où, de tout temps, nous étions descendus et dont les propriétaires étaient devenus de bons amis. Ceux-là, justement, grâce à qui nous avions eu la venue inespérée de trouver un appartement malgré la crise des logements, — problème du jour. De plus, à la banque et au commissariat, il venait un grand nombre de compatriotes; ceux-ci ne tardèrent pas à prendre l'habitude d'entrer chez nous en passant, ce qui fut très agréable. Je me souviens surtout de cet amusant camarade C., qui sonnait parfois vers dix heures du matin et disait:

— Je serai dans le quartier toute la journée, m'invitez-vous à déjeuner, à midi?

Sur la réponse affirmative, il suppliait:

— Faites-moi donc un bon pudding au pain comme chez nous!

Mais cela, c'est une autre histoire. Je voulais rappeler un incident des tout premiers jours. Après quelques repas pris à l'Astra, il fallait songer à la tenue de maison et à l'approvisionnement. Munie d'un grand sac et d'une longue liste, on m'expédiait donc à l'épicerie voisine. (A Paris, on ne téléphone

pas, on choisit soi-même, sur place). Lorsque, mes emplettes terminées, je m'approchai de la caisse, je m'aperçus que je ne pouvais payer.

— Voulez-vous garder mon paquet quelques minutes? demandai-je, rougissant de mon étourderie; j'ai oublié mon porte-monnaie. Je cours le chercher et serai de retour immédiatement, j'habite à deux pas.

La femme ne semblait pas comprendre, elle me regardait avec surprise et j'eus la désobligeance de penser: Non mais, est-elle stupide? Je n'ai pas d'argent sur moi, répétais-je tout haut; gardez donc mon paquet le temps que j'aille en chercher.

— Mais emportez votre marché, ma petite demoiselle! s'exclama la caissière, vous me paierez ça la prochaine fois!

— Tout de même...! A mon tour d'avoir l'air surpris et stupide!

— Ben quoi, vous n'êtes pas pour me voler je suppose?

— Non, évidemment, mais vous ne me connaissez...

Je perdais mon souffle. La caissière me planta le paquet dans les bras et s'occupa d'une autre cliente, moins fautive d'embarras. Quand je revins solder ma dette quelques minutes plus tard la brave femme haussa les épaules et me dit d'un ton de reproche:

— Fallait pas faire un exprès. Vous m'auriez réglé ça à la prochaine occasion.

Dans la suite j'ai constaté que ce cas était absolument typique. L'honorable Rodolphe Lemieux, pendant le voyage qu'il fit à Paris en 1927, nous disait son plaisir de faire parler les gens du peuple, de constater leur bon sens, leur esprit pratique. Il aimait se promener dans les quartiers populaires, acheter dans les petites boutiques, heurter de trouver partout la même politesse cordiale et l'honnêteté qui est bien l'un des traits caractéristiques du français.

Je me souviens d'un fait qui illustre de façon saisissante le scrupule d'exactitude d'un grand magasin. Un jour vint où il nous fallut quitter le centre pour l'air plus salubre de la banlieue. Ici, il ne s'agissait plus d'un meublé, de sorte que nous avions besoin de mille choses pour garnir notre nouvelle demeure. Du sous-sol au septième étage, nous avons parcouru presque tous les rayons de la Samaritaine et, en fin de compte, nous y avons dépensé des sommes assez rondes. Or, quelques mois plus tard, lorsque les arias de l'emballage étaient déjà choses du passé, ma mère reçut de ce magasin une lettre contenant un mandat-poste de dix francs, environ quatre sous à l'époque.

La Samaritaine s'accusait d'une erreur, à son bénéfice, de dix francs dans un des comptes adressés à madame Clément, lors de ses récents achats. En faisant le bilan trimestriel, le comptable avait trouvé cette erreur et s'empressait de la réparer! Ma mère garda la lettre et la montra souvent.

Béatrice CLEMENT

La Citadelle

de A.-J. CRONIN

Roman de 450 pages.
Au comptoir \$1.50,
par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

"POUR QU'ILS SOIENT HEUREUX!"



Qui n'envierait la joie des parents adoptifs de ce bel enfant? Votre joie peut être doublée d'une bonne action si vous souscrivez généreusement à la "Semaine du 10 Sous", du 19 au 27 novembre. La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance pourra poursuivre son œuvre éminemment sociale, grâce à votre souscription à la "Semaine du 10 Sous".

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit
rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses — apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration — essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

VICKS
VA-TRO-NOL

Images du temps

On entend souvent dire que le monde marche à l'envers et ce que l'on peut observer couramment nous en offre de fréquentes images, parfois amusantes, parfois pénibles, quand elles ne sont pas grotesques.

Nous sommes en automne. A moins d'avoir la mémoire désespérément courte, il est impossible d'oublier que nous avons habituellement un hiver au Canada et que cet hiver dure parfois tout près de cinq longs mois.

Eh! bien, même à cette époque-ci, combien pouvons-nous voir de petites jeunes filles pas du tout chaussées en rapport avec la température?

Les gens sensés se sont ligés pour dénoncer la mode des sorties sans chapeaux ou des petits mouchoirs de coton pour braver des froids sibériens.

Maintenant c'est la vogue des souliers découpés aux talons, aux bouts et dans les côtés. Il reste aux pieds de ces jouvencelles une simple sandale, moins solide que celle des temps antiques, qui se portait au moins sans talon haut. Une sandale aux pieds pour octobre et novembre au Canada? C'est ça qui est chic et qui a l'air fin...

L'autre jour, quand sont apparus les premiers grains de neige mêlés à la pluie, il est monté dans le tramway un groupe de ces enfants arrangées en actrices de faubourgs.

Elles étaient sans chapeaux naturellement, portaient des chevelures énormes, éparpillées sur le cou et les épaules; dans ce flot de mèches et de boucles, des fleurs étaient piquées. Des fleurs, pensez donc, pour accompagner des visages maquillés à l'excès et dont plusieurs avaient une expression assez accentuée d'effronterie. A part ça, des fleurs, ça fait pas mal avec la gomme à mâcher, énergiquement mastiquée.

Vous comprenez que, quand on a des fleurs dans les cheveux, ce qui convient bien aux pieds, ce sont des sandales, même quand il pleut en automne.

Evidemment ce triste portrait ne convient pas à toutes nos jeunes filles; tout de même il en est trop qui s'en rapprochent un peu ou beaucoup.

Comment nos petites filles ne comprennent-elles pas ces choses et que rien n'est élégant comme d'être mises selon les exigences de la saison et de la température?

Savent-elles seulement les ravages que fait au pays la tuberculose, que nous n'avons pas assez de lits pour ses victimes et qu'elles-mêmes s'exposent, par leur sottise manière de s'habiller, à contracter, un jour ou l'autre, le terrible mal, qui profitera pour s'installer dans leur organisme, d'un rhume tenace ou d'une grippe négligée. Que font donc les mères de ces enfants qui s'habillent si mal ou si peu en automne et en hiver? Que font-elles de leurs responsabilités?

Jamais il n'y a eu autant de campagnes de toutes sortes sur les questions de santé, d'hygiène, alimentaire ou préventive, etc., etc. Et jamais, ma foi, on aura vu autant d'excentricités et de sottises dans ce domaine.

Il n'y a pas à dire, les petites filles sans chapeaux et en sandales sous les pluies d'automne sont bien une image du monde à l'envers.

G. B.

L'art et la technique dans le domaine de l'artisanat

Grand succès d'une exposition
à New-York

New-York — La participation de la province de Québec à la Women's International Exposition qui a eu lieu à New-York, au Madison Square Garden, du 14 au 19 novembre inclusivement, fut tout à fait remarquable. Il faut louer M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, d'avoir approuvé une telle initiative destinée à nous faire mieux connaître chez nos voisins d'outre-frontière.

Le kiosque, conçu dans une note moderne de bon aloi et dû au talent d'Henri Beaulieu, du ministère de l'Industrie et du Commerce, et professeur à l'Ecole du Meuble, est indéniablement celui qui a attiré le plus l'attention des visiteurs.

Quoi de plus représentatif qu'une exposition d'artisanat pour entrer tout de suite en sympathie auprès des étrangers. Aussi, les pièces exposées ont-elles été choisies avec soin et la qualité suppléait à la quantité. A côté d'œuvres d'art authentiques, telles les peintures de Jean-Paul Lemieux et de Jean-Charles Faucher, les gravures de Simone Hudon et les sculptures de Sylvia Doucet et de Lauréat Vallières, nous admirions l'étalage des différentes formes d'artisanat: les couvertures boutonnées de Mme Charnard de Saint-Jean-Port-Joli, les jolies catalogues aux coloris attrayants et distingués, les tentures murales du Centre Artisanal de Saint-Hilaire, les crochets des Cantons de l'Est, les tresses de Marguerite Gauvreau, les remarquables tissus imprimés de l'atelier "Pégase" sous la direction de Simone Hudon.

Le centre des "Céramistes paysans de la Beauce" ajoutait au décor de la présentation par trois ou quatre groupes d'une belle tenue.

"L'Atelier" de Québec, qui groupe les anciens de l'Ecole des Beaux-Arts, sous la direction de Jean-Baptiste Soucy, a fait l'envoi de pièces qui prouvent, une fois de plus, combien l'alliance de l'art et de la technique s'impose dans le domaine de l'artisanat.

Irène Auger a présenté des tentures crochétées qui ont consacré depuis longtemps son talent de décorateur.

Les visiteurs ne tarirent pas d'éloges sur les sculptures de René Thibault, de Marguerite Boileau-Guère, de Jane Shaw, les céramiques du professeur Jean-Jacques Spénard, les fantaisies décoratives d'Alexandre Clermont, de Madame Korf et de François Boucher.

Puis Cécile Barot fait revivre la séculaire tradition de nos ceintures flechées en des adaptations modernes qui, on s'en souvient, ont attiré l'attention d'un grand couturier pour garnir ses créations.

Gilles Beaugrand est un orfèvre dont la réputation s'étend aussi bien aux États-Unis. Les sculptures paysannes de Stanley Bouchard et de sa sœur Laure-

Marie sont toujours émouvantes dans leur naïveté qui s'apparente aux meilleures traditions du genre rural canadien-français. Les frères Hutchison sont constamment en progrès dans leur art de céramiste. Eugène Leclerc, de Saint-Jean-Port-Joli, et Robert Coulombe de Cloridorme, Gaspésie, sont des bacheliers miniaturistes dont la production est, toujours sympathique. Aurèle Benoit, de Sainte-Madeleine de Saint-Hyacinthe, et Régina Drollet de Québec sont des virtuoses dans l'art du crochetage.

Cette simple énumération est déjà un éloquant plaidoyer sur la qualité de l'exposition du Québec dont l'agent général de la province, M. Charles Chartier, a assuré la réalisation à New-York.

En terminant, il convient de signaler que cette exposition a été rendue possible grâce à la collaboration que le ministère de l'Industrie et du Commerce s'est acquiescées auprès de nos institutions d'enseignement spécialisé: l'Ecole des beaux-arts de Québec, l'Ecole des arts domestiques de Québec, l'Ecole du meuble, les centres artisanaux de Beauce et de Saint-Hilaire.

Des initiatives de ce genre nous font honneur. Puissent-elles être un encouragement mérité au patient labeur des artistes et artisans de la province de Québec.

* * *

Dimanche, le 19 novembre, devant une foule considérable, à la Women's International Exposition, au Madison Square Garden, à New-York, M. Léopold Simoneau, ténor canadien-français, accompagné au piano par M. Gérard Caron, a chanté avec grand succès les pièces suivantes: *Pilgrim's Song*, de Tchaikowsky, *I Attempt from Love's Sickness to Fly*, de Purcell, *Les Vieilles de notre Pays*, de Lavadé.

CA ET LA

HOLA!

Le barbier finissait de savonner le menton d'un client. Il le faisait avec une légèreté de main et une fantaisie qui dénotait une certaine excitation. Le client suivait ses gestes dans la glace. Quand il le vit saisir le rasoir, il eut quelque inquiétude.

— Vous paraissez gai aujourd'hui.

— Je suis gai, répondit le garçon.

— Faites attention, s'il vous plaît, j'ai la peau fragile.

— Chaque fois qu'il nous arrive de couper le menton d'un client, dit le garçon, le patron nous fait payer une amende...

Le client soupira d'aise.

— ...Mais aujourd'hui, je m'en f... continue le garçon, j'ai gagné 10,000 gourdies à la Loterie Nationale...

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Ceux qui firent
notre pays

Jean-Olivier
Briand
(1715-1794)

Jean-Olivier Briand naquit à Plérin, au diocèse de Saint-Brieux, le 23 janvier 1715. Il reçut la prêtrise le 16 mars 1739 et devint vicaire de sa paroisse natale, où son oncle, l'abbé Jean-Joseph Briand, était curé. Après deux ans de cet apostolat, il vint en Nouvelle-France en compagnie du dernier évêque de la colonie, Mgr de Pontbriand. Le jeune prêtre se dévoua durant un quart de siècle, remplissant tour à tour les fonctions de vicaire, chanoine, théologal, doyen du chapitre et de vicaire-général. Lors de la bataille de Sainte-Foy, il mit son dévouement intrépide au service des blessés et des moribonds gisant sur le champ de bataille.

A la mort de Mgr de Pontbriand, le 2 juillet 1760, il réunit le chapitre. Lui-même conserva le poste de vicaire-général à Québec. Les autres élus furent: le Sulpicien Montgolfier, à Montréal; l'abbé Perrault, aux Trois-Rivières; l'abbé Maillet, en Acadie; le Père Beaudoin, jésuite, en Louisiane; l'abbé Forget, aux Illinois.

L'abbé Briand s'était fixé une ligne de conduite rigide. Puisque le pays avait changé de maîtres, il fallait se soumettre, tirer le meilleur parti de la situation, bénéficier des avantages que le nouveau statut offrait. Lors du mariage de Georges III, en 1762, il fit chanter un Te Deum. Le pays souhaitait un successeur à Mgr de Pontbriand.

Le chapitre avait désigné M. de Montgolfier, mais la cour d'Angleterre s'opposa à ce choix et M. Briand sembla convenir au goût des Anglais. Rome émit des bulles en sa faveur le 21 janvier 1766. Il reçut la consécration épiscopale le 16 mars suivant. Durant quelque temps, le nouvel évêque ne porta, aux yeux des administrateurs anglais, que le titre de surintendant de l'Eglise romaine. En 1772, il obtint la nomination d'un coadjuteur afin d'éviter les inconvénients des longs interregnes, le coadjuteur jouissant du bénéfice de la future succession. Mgr Briand sacra Mgr Mariauchau d'Esgris. Lors de l'invasion américaine, Mgr Briand réussit à conserver les Canadiens à l'Angleterre. Il démissionna en 1784, et mourut le 25 juin 1794, six ans après son premier coadjuteur, Mgr d'Esgris, et un mois après son second, Mgr Bailly.

Les infirmières convoquées en assemblée

Toutes les infirmières des services institutionnel, privé et d'hygiène publique, sont cordialement invitées à assister à une assemblée convoquée par le Comité de la section française d'hygiène publique de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec. Mlle Alice Albert, visitante officielle des écoles de gardes-malades et organisatrice des districts de la province de Québec, parlera de son travail d'organisation des districts fait à date, et entreprendra les préliminaires de l'organisation des districts 11 et 12 de la division de Montréal tels que délimités à la page 13 des règlements (15 mai, 1944) de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, dont une copie a été envoyée à chacune des infirmières enregistrées.

Des films sur des sujets intéressants et reposants seront présentés.

Cette réunion se tiendra aux Eco-

les Ménagères provinciales, 3420 Berri, à 8 heures.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

EATON

Heures d'affaires: 10 h. à 6 h. 30
samedi compris.



Offrez-lui un cadeau qu'il puisse porter.

ROBES DE CHAMBRE DE LAINE

DE QUALITE ET CHAUDES

Pour lui rendre ses heures de détente agréables, offrez-lui une de ces robes. Choisissez de bonne heure. Bleu ou rouge foncé, garniture de corde, col châle, tailles 36 à 44.

12.95

Articles pour hommes, au res-de-chaussée

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

fourrures

A vous d'en bénéficier!

Grâce à des achats prévoyants, "REID" est encore en mesure de vous offrir un choix extraordinaire de manteaux de toutes sortes malgré la saison avancée.

CHAT SAUVAGE

PLUS DE 200 MANTEAUX

Le rêve de tant de jeunes filles de posséder un manteau de fourrure peut enfin se réaliser si l'on profite de cette vente chez REID. Le chat sauvage est peu coûteux, pratique et chaud pour aller au travail, pour le sport, en un mot pour toute occasion.

depuis: **\$165** jusqu'à \$425.

MOUTON DE PERSE

Le plus bel assortiment de manteaux tout faits ou "nappettes" (plates) prêts à être transformés en superbes manteaux. Frisés, plats, semi-plats ou frisés roulés.

\$245

Jusqu'à: \$325. - 395. - 450. à 595.

CH. 3181



1473 rue AMHERST

Nous sommes des spécialistes en manteaux de luxe tels que: castor canadien, vrai seal brun couleur "mustard" (qualité supérieure), fourrure piquée, paletots de chat argenté, scone canadien, vision des forêts (chat masqué alfoncé) etc.



Lundi, 27 novembre 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

LES ÉMISSIONS DE RADIO-COLLEGE — 4 h. 30, les lois de la nature: les allages légers. Conférencier, M. Léon Lortie; 4 h. 45, histoire des sciences et de leur application: Charles Darwin, 1809-1882. Le transformisme. Conférencier, M. Louis Bourgois.

MARDI:

4 h. 30, Terre d'élection: les cloîtres d'aujourd'hui. Direction, M. l'abbé Albert Tessier; 4 h. 45, Séminaires et séminaristes: le rôle du séminariste. Conférencier, M. l'abbé Albert Tessier; 4 h. 55, L'homme et son péché.

MERCREDI:

4 h. 30, Théâtre canadien: quelques cités industrielles: St-Jean, St-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke, Shawinigan. Conférencier, M. Raymond Taggart; 4 h. 45, L'homme et son péché.

Programmes spéciaux

considérables. Conférencier, R. P. Arrien; 4 h. 45, Les lois de la nature: les allages légers. Conférencier, M. Léon Lortie; 4 h. 55, Séminaires et séminaristes: le rôle du séminariste. Conférencier, M. l'abbé Albert Tessier; 4 h. 55, L'homme et son péché.

VENREDI:

4 h. 30, Les familles de l'orchestre: inscriptions distinctes et indépendantes: la harpe, le chant du monde: Chine, Birmanie, Inde, p.m. LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE — Le comité provincial du Timbre de Noël lancera un appel par Radio-Canada, se soir, en faveur des ligues antituberculeuses. M. Alex. Taschereau en est le président actif. Ce comité s'efforcera de bien entre les divers groupes dits du Timbre de Noël dans la province. Ils sont au nombre de trente.

A CRAC:

8.30 p.m. CAPE-CONCERT KRAFT. — Les Fusiliers de la galette ont invité au café-concert Kraft Pierre Durand. La chanteuse invitée sera José Fargues. On retrouvera le groupe habituel.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	10.15 Revue des Evénements de la semaine.	7.00 Danse.
6.00 La radio ce soir.	10.30 Don Juan.	7.15 Lum et Abner.
6.15 Radio-Journaux.	11.00 Nouvelles de BBC.	7.30 Oncle Troy.
6.25 Causerie.	11.15 Relais de BBC.	7.45 Rex Battie, pianiste.
6.30 Intermède musical.	11.30 Musique de danse.	8.00 Au son du rythme.
6.45 Mélodies de Broadway.	12.00 Nouvelles.	8.00 Heurs Heidt.
7.00 Un homme et son péché.	CHMP-1490 kilocycles	8.05 Information, please.
7.15 Métropole.	8.00 Vie de famille.	8.00 Rendez-vous avec la vie.
7.30 Les soifres canadiens.	8.15 Quelles nouvelles?	10.30 Nouvelles.
7.45 Les fiancés du com.	8.30 Le forum des sports.	10.45 Orch de danse.
8.00 Défilé de la victoire.	8.45 Nouvelles.	11.00 Le raconteur.
8.30 Coupable ou non.	7.00 Musical.	11.05 Musique de danse.
8.45 Le Timbre de Noël.	7.15 Nova-Montreal.	11.30 Saludo amigos.
9.00 Réclat.	7.30 M'al dit ça.	12.00 Nouvelles.
9.00 Radio-Journaux.	7.45 Le Pere Jorlal.	
10.15 Le mauvais amour.	7.55 Les vieilles.	
10.18 Le mauvais amour.	8.00 Amours de Tri-jon.	
10.30 Don Turner.	8.30 Le café-concert Kraft.	6.00 Radio-Journal.
10.00 Musique de danse.	8.45 Nouvelles.	6.15 Melli-melli.
11.15 Musiques.	9.00 Théâtre de Hollywood.	6.25 Radio-sports.
11.28 Nouvelles.	9.30 Valsea.	6.30 Heurs.
11.30 Saludo Amigos.	10.00 Screen Guild Players.	6.35 Pages musicales.
11.45 Intermède musical.	10.30 Musique moderne.	6.45 La suite.
12.00 Nouvelles.	10.45 Nouvelles.	6.50 Chansons françaises.
	10.55 Commentaires.	7.00 Heurs.
	11.00 Sport.	7.00 Heurs familiale.
	11.15 Joan Brooks, chanteuse.	7.30 Causerie.
	11.30 Orch. Castle.	7.45 Oncle Troy.
	12.00 Nouvelles.	8.00 Heurs.
	12.05 Musique from the West.	8.00 Méfairie Rancourt.
	12.30 Orchestre.	8.15 Le Pere Jorlal.
	1.00 Nouvelles.	8.30 Music Amic.
		8.25 This Rhythmic Age.
		8.45 La guerre et nous.
		8.50 Les choses de chez nous.
	CFCP-550 kilocycles	9.30 Propriétaire nous.
	6.00 Aventure.	10.00 Heurs.
	6.15 Nouvelles.	9.05 Ensemble à cordes.
	6.30 Ce soir.	10.15 Nouvelles.
	6.35 Mélodies.	10.30 Heurs de la danse.
	6.40 Melodius de Jimmy.	

MES - TYRES - AFFICHES
 LOGUES - BROCHURES
 DIQUES - JOURNAUX
 1
 TRE - DAME est, Montréal
 Téléphone: BE 3361

NUL ABONNEMENT ACCEPTÉ
PAR TELEPHONE.

Le Bloc populaire

"Il nous faut obtenir l'indépendance réelle et pratique du Canada"

(M. André Laurendeau)

Assemblée protestataire du Bloc populaire canadien à Drummondville — M. Laurendeau dénonce l'hypocrisie de la politique suivie par le gouvernement King

Drummondville, 27 (De notre envoyé spécial). — Le chef provincial du Bloc populaire canadien, M. André Laurendeau, a dénoncé hier soir la loi de conscription, votée la semaine dernière par le gouvernement de M. King. Parlant devant une assemblée de plusieurs milliers de personnes, réunies dans la salle de l'académie David, de Drummondville, il a expliqué, en outre, pourquoi il a fait appel dernièrement à M. Duplessis, afin que le premier ministre de la province convoque immédiatement son assemblée législative. Les circonstances étant graves, dit M. Laurendeau, il convient que la voix du Québec soit exprimée par ses chefs responsables et qu'en l'occurrence la législature soit convoquée sur-le-champ.

La récente conscription de quelque 16,000 de nos jeunes gens pour l'outre-mer, continue le chef du Bloc, n'est en somme que la conséquence normale des événements de toutes sortes qui se sont déroulés à Ottawa depuis 1939. "Nous venons d'assister, déclare-t-il, à la capitulation sans honneur de M. King devant la vague impérialiste... et, nous, particulièrement au Canada français, nous assistons à la trahison froide de M. King, dont nous avons assuré la politique et qui nous a finalement lâchés petit à petit et d'une façon si imperceptible, que nous ne nous en sommes vraiment aperçus qu'au dernier moment. King a employé ce moyen pendant cinq années, en nous faisant aboutir à la même issue que Borden nous a imposée en 1917. M. Laurendeau fait ici une étude succincte des faits et événements qui ont amené la situation présente. Le premier acte qui nous a acheminé vers l'ordre en conseil — sacrifiant 16,000 jeunes gens — dit-il, ce fut la déclaration de guerre du Canada, au mois de septembre 1939. Autrement dit, on a voté la participation avec, évidemment, bien des réserves, de nature à rassurer hypocritement la population sur les développements possibles et prévus d'un tel acte. Plusieurs ministres ont fait alors d'éclatantes déclarations, passant avec nos concitoyens ce pacte d'honneur que jamais nous n'aurions la conscription. En 1940, ce furent les grandes promesses d'une guerre libre et modérée; on criait hautement qu'on ne forcerait personne à endosser l'uniforme. Nous avons vu alors comment on s'y est pris pour forcer nos jeunes gens à s'enrôler en leur fermant l'accès à toutes professions. Ce moyen détourné était propre à décourager le jeune homme qui préférait revêtir l'uniforme plutôt que de vivre une ére pénible de chômage.

Le deuxième acte, de nature à nous rapprocher de plus en plus de cette issue fatale, déclare l'orateur, fut le plébiscite; autre moyen de nous enliser davantage, employé par les libéraux en demandant à la population un vote positif. Petit à petit, on en est venu à exercer une pression sur les conscrits, en usant des plus rusés stratagèmes. Ce fut donc, là, l'époque du "volontariat" forcé. Nos gars se voyaient presque dans l'obligation de signer pour l'outre-mer. Et M. King ne trouvait pas cela encore suffisant, car, après s'être déjà affirmé défenseur du volontariat, il a signé d'un trait de plume la conscription pour l'outre-mer de 16,000 jeunes gens.

Oeuvre des vieux partis
Voilà, dit M. Laurendeau, où nous conduits les vieux partis... voilà où nous en sommes rendus après avoir subi, pendant 50 ans, les régimes "bleu et rouge", régimes d'absurdité et d'incohérence. Que penser des démissions récentes de deux ministres de M. King — MM. Halston et Power — pour, respectivement, des raisons archi-opposées!

L'attitude du Bloc
M. Laurendeau déclare ici: En face de cette trahison de l'intérêt canadien et du sentiment clair-éclairé exprimé de la population québécoise, un seul parti s'est levé, s'est dressé, pour défendre la cause de nos compatriotes: le Bloc populaire qui a toujours veillé à ce que les paroles soient respectées, sans reniement. On se souvient, n'est-ce pas, que M. Raymond, en 1939, a prêté que la conscription suivrait inévitablement l'acte de participation. Le Bloc populaire est le seul parti, aujourd'hui, qui a le droit de se présenter au nom du sentiment de la province de Québec.

Adoptes
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉ,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Le remède
Nous en sommes rendus à un tel point qu'une seule porte de sortie s'offre aujourd'hui pour nous tirer d'embarras: que le Québec se débarrasse de ce qui se passe à Ottawa. Voilà pourquoi il semble opportun de convoquer les Chambres pour inviter nos représentants à condamner en bloc les agissements récents de M. King. M. Laurendeau cite alors les clauses d'une résolution adoptée hier après-midi par le nouveau député régional des comtés de Drummond-Arthabaska, Nicolet et Yamaska, résolution qui se lit comme suit:
"Considérant que:
Des députés fédéraux de la Province de Québec et entre autres ceux de Drummond-Arthabaska et de Nicolet-Yamaska, en violation de toutes leurs promesses les plus sacrées, ont:
1. Consenté la participation à la présente guerre;
2. Approuvé les dons de millions à l'Angleterre;
3. Voté les budgets fabuleux de guerre;
4. Imposé la conscription des hommes;
5. Permis l'unique plébiscite d'avril 1942 demandant à tout le pays de libérer le premier ministre des engagements contractés envers la province de Québec.
"Et ont donc, par toutes ces trahisons, entraîné nécessairement l'application ouverte de la conscription pour service outre-mer décrétée par M. King le 23 novembre 1944.
"Les militants du Bloc populaire canadien de toutes les paroisses des comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet, Yamaska, réunis en congrès général dans la ville de Drummondville, ce 26e jour de novembre 1944, soumettent par les présentes ces députés, entre autres, MM. Armand Cloutier et Lucien Dubois:
"1. D'enregistrer un vote de non-confiance sur la motion du gouvernement King actuellement devant la Chambre des communes;
"2. D'avoir la dignité de démissionner au plus tôt de leurs sièges, pour qu'il soit possible à la population de leur comté de se choisir de véritables représentants des électeurs canadiens-français.
Indépendance réelle et pratique du Canada
Pour empêcher qu'à l'avenir de tels malheurs viennent encore assombrir notre existence à nous tous Canadiens, dit M. Laurendeau, il nous faut absolument obtenir l'indépendance réelle et pratique du Canada: but précis de la politique du Bloc populaire canadien. Nous devons travailler tous ensemble, compatriotes du Québec, comme ceux des autres provinces, à faire l'éducation de notre peuple, afin de connaître un jour cette indépendance, qui a toujours marqué la maturité des peuples. M. Laurendeau donne ici l'exemple de l'Irlande qui trouve aujourd'hui sa force et sa sécurité dans l'indépendance que ce pays a réussi à conquérir au beau milieu de l'Empire britannique. Cette indépendance, continue l'orateur, permettra à notre cher pays de se donner la prospérité et de diriger lui-même ses destinées. M. Laurendeau en conclut que la seule réponse à cette loi de conscription, qui nous accable actuellement, réside dans l'indépendance du Canada, que seul le Bloc populaire canadien est en mesure d'apporter.

Me André Vigeant
Me André Vigeant, de Nicolet, président du comité régional du Bloc populaire, a expliqué le but du congrès tenu toute la journée d'hier à Drummondville. Nous avons convoqué ce caucus, a-t-il dit, pour former un mouvement solidaire entre les comtés de Drummond, Yamaska, Nicolet et Arthabaska, en vue d'assurer la permanence de l'institution du Bloc populaire. Il laisse entendre que cette initiative s'étendra bientôt aux autres comtés de la province de Québec. Ces réunions de comités sont appelées à former différents conseils régionaux du Bloc: le tout pour assurer la victoire. Me Vigeant fait enfin la lecture d'une résolution adoptée au cours de cette assemblée, pour seconder l'appel du premier ministre, M. Duplessis, "lui demandant de convoquer immédiatement les membres de la Législature provinciale en session, pour faire entendre avec toute la vigueur qui convient, la voix de la province".
M. Paul Massé
L'ex-candidat du Bloc populaire dans le comté de Cartier déclare que les agissements actuels du parti libéral laissent croire que M. King et ses lieutenants sont conscients de la situation. Me Vigeant ajoute que "ceux qui ont voulu la participation en 1939 voulaient également la conscription". Qu'on se souvienne qu'en l'occurrence, le Bloc populaire s'est opposé à toute idée de participation et qu'il a en-

M. Adhémar Raynault sera candidat à la mairie

Il l'annonce hier dans une causerie à la radio — Quelques points de son programme — Présentation par Me Philippe Ferland

Le maire Adhémar Raynault a déclaré hier que pour se rendre aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues depuis quelques semaines, il a décidé de briguer de nouveau les suffrages à la mairie, et qu'il se procurera son bulletin de présentation aujourd'hui même. Il a ajouté que, malgré ses occupations personnelles, il croit de son devoir de ne pas abandonner sa fonction de premier magistrat. En 1942, dit-il, j'avais résolu de laisser le champ libre à des personnes qui auraient pu aspirer à l'honneur de représenter la population de Montréal. Mais aucune de ces personnes n'a voulu se présenter, préférant que le brigue de nouveau les suffrages.

Voici le texte de l'allocution de M. Raynault, suivi de la présentation par Me Philippe Ferland: Mesdames, Messieurs,

M. Raynault
Je tiens à ce que mes premières paroles expriment ma profonde reconnaissance à votre égard, mesdames et messieurs, à l'égard de toute la population de Montréal. Je tiens à ce que mes premières paroles expriment ma profonde reconnaissance à votre égard, mesdames et messieurs, à l'égard de toute la population de Montréal. Je tiens à ce que mes premières paroles expriment ma profonde reconnaissance à votre égard, mesdames et messieurs, à l'égard de toute la population de Montréal.

Tout récemment, soit le 10 novembre, j'ai été l'objet d'une manifestation d'estime qui m'a profondément ému et honoré, lorsque des citoyens aussi distingués qu'influents sont venus m'offrir de conduire auprès de moi des délégations considérables et de tous les milieux, notamment de la classe ouvrière, pour me demander de poser de nouveau ma candidature à la mairie de Montréal. J'ai répondu à ces amis que déjà de nombreuses lettres m'étaient parvenues dans le sens de leurs paroles, mais que je préférais m'en tenir à ces expressions d'opinion, vu que les circonstances actuelles ne se prêtent pas à des délégations massives. Je déclarais à ces aimables visiteurs, et permettez-moi, mesdames et messieurs, de répéter cette déclaration, que j'avais résolu, lorsque j'ai été élu en 1942, de laisser le champ libre en 1944 à des personnes qui auraient pu aspirer légitimement à remplir la fonction de maire, mais que ces personnes n'ont pas voulu se présenter et m'ont prié de poser le geste que ces amis voulaient eux-mêmes que je pose. Et j'ajoutais, "dans l'occurrence, je ne saurais refuser de reconsidérer ma décision".

Depuis ce temps, j'ai consulté plusieurs groupements et prêt l'oreille à différents courants d'opinion dans tous les milieux et, si je ne me trompe, j'en suis venu à la conclusion que le désir, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les éléments de la population de Montréal, que je sollicite de nouveau la faveur de vous représenter pour un autre terme. Ces pressions ont été assez fortes pour me faire comprendre qu'il y allait de mon devoir de ne pas laisser ma fonction en ce moment. Emu de cette marque de considération spontanée, je ne saurais tenir compte des fatigues et des sacrifices qu'impose une campagne municipale, pas plus que des obligations que la fonction de maire comporte pour me dérober à ce que l'on me représente comme étant un devoir civique. Et après mûre réflexion, je suis arrivé à la conclusion que je devais me placer au-dessus des considérations personnelles pour relever à la hauteur des sentiments que l'on m'exprimait le 10 novembre et c'est pourquoi j'ai décidé d'être candidat à la mairie de Montréal le 29 courant, jour de la nomination, et à cette fin, j'irai chercher mon bulletin dès demain.

En acceptant de solliciter ce mandat, je pense à la consolation que j'éprouverais et aux services que je pourrais rendre avec mes collègues de l'administration en contribuant à la réussite de nombreux projets que me tiennent à cœur et qui apporteraient à mes concitoyens une somme de bonheur que j'aimerais à contribuer à leur procurer, en échange de l'honneur qu'ils me feraient de nouveau. Je tiens à souligner particulièrement ici, dans le peu de temps dont je dispose, le projet de construction de logements salubres et à la portée de toutes les bourses, conformes

à l'attente d'une lutte acharnée pour le bien de la nation. Nous devons commencer aujourd'hui à poser des gestes qui empêcheront toute participation à une guerre future, conclut-il.

aux exigences de la famille. Car, issu d'une famille nombreuse, comme on vous l'a dit, ce n'est pas sans un serrement de cœur que je pense aux difficultés inouïes qu'éprouvent les familles nombreuses à trouver des logis qui leur conviennent tant par le confort que par le prix.

Voici le texte de l'allocution de M. Raynault, suivi de la présentation par Me Philippe Ferland: Mesdames, Messieurs,

M. Raynault
Je tiens à ce que mes premières paroles expriment ma profonde reconnaissance à votre égard, mesdames et messieurs, à l'égard de toute la population de Montréal. Je tiens à ce que mes premières paroles expriment ma profonde reconnaissance à votre égard, mesdames et messieurs, à l'égard de toute la population de Montréal.

Tout récemment, soit le 10 novembre, j'ai été l'objet d'une manifestation d'estime qui m'a profondément ému et honoré, lorsque des citoyens aussi distingués qu'influents sont venus m'offrir de conduire auprès de moi des délégations considérables et de tous les milieux, notamment de la classe ouvrière, pour me demander de poser de nouveau ma candidature à la mairie de Montréal. J'ai répondu à ces amis que déjà de nombreuses lettres m'étaient parvenues dans le sens de leurs paroles, mais que je préférais m'en tenir à ces expressions d'opinion, vu que les circonstances actuelles ne se prêtent pas à des délégations massives. Je déclarais à ces aimables visiteurs, et permettez-moi, mesdames et messieurs, de répéter cette déclaration, que j'avais résolu, lorsque j'ai été élu en 1942, de laisser le champ libre en 1944 à des personnes qui auraient pu aspirer légitimement à remplir la fonction de maire, mais que ces personnes n'ont pas voulu se présenter et m'ont prié de poser le geste que ces amis voulaient eux-mêmes que je pose. Et j'ajoutais, "dans l'occurrence, je ne saurais refuser de reconsidérer ma décision".

Me Philippe Ferland
Non, Mesdames et Messieurs, je ne présenterai pas M. Raynault. Vous le connaissez autant que moi. Je rappellerai tout simplement quel-

Lettre ouverte de M. Paul Guin

L'honorable P.-J.-A. Cardin, M. Henri Bourassa, M. Maurice Bourget, M. René Chaloult, M. Emmanuel d'Anjou, M. Maurice Duplessis, M. Frédéric Dorion, M. Louis Even, M. Adélard Godbout, M. J.-E. Grégoire, M. le docteur Philippe Hamel, M. Camille Houde, M. Liguori Lacombe, M. Wilfrid Lacroix, M. André Laurendeau, M. Charles Parent, M. Jean-François Pouliot, M. Maxime Raymond, M. Sasseville Roy.

Chers compatriotes, Le Canada français, au cours de son histoire tourmentée, a connu d'innombrables heures tragiques. Mais celles qu'il vit actuellement peuvent être considérées comme les plus graves, les plus décisives. Nous avons à faire un choix, un choix dont dépend vraisemblablement notre avenir comme peuple. D'un côté, la conscription totale imposée dans des circonstances particulièrement douloureuses et injustes pour nous; de l'autre, la répartition des troubles de 1917. Ce sont là les deux seules issues, les deux seules routes, qui, présentement, semblent s'offrir à nous. Dans laquelle de ces deux voies également sombres, doit s'engager notre peuple? Voilà la question que, d'un bout à l'autre de la province, se posent actuellement des millions de Canadiens français.

La réponse à cette question qui la fournira? Les chefs des Canadiens français. Ces chefs, quels sont-ils? Vous tous, Messieurs, sans distinction de couleur de partis. Ce n'est pas à des conservateurs, à des libéraux, à des nationalistes, ou à des indépendants que je m'adresse, aujourd'hui. C'est à des Canadiens français comme moi, à des Canadiens français comme tous ceux et toutes celles qui, maintenant, interrogent anxieusement l'horizon.

ques traits de son caractère. Je définis son caractère d'un mot: l'honneur est typiquement canadien-français. Comme pour la plupart d'entre nous, il est issu d'une famille de paysans typiquement canadienne, une famille de dix-huit enfants dont treize actuellement vivants. C'est sa vie de voir son vénérable père de 86 ans et sa non moins vénérable mère de 81 ans présider encore, et souhaiant-le, longtemps encore, aux tables familiales que prolongent actuellement ses quatre enfants.

M. Raynault a conservé de ses origines deux traits bien caractéristiques: la modestie et le sens de l'humain. En s'élevant dans l'échelle sociale, il n'a jamais tourné le dos à son passé comme pour s'en faire un simple objet d'attouchement, mais il en a dressé l'image devant lui pour s'en faire un guide et pour mieux en retenir l'enseignement. Il est toujours demeuré fidèle à son milieu et aux leçons qui se dégagent des familles unies et nombreuses: l'entraide, la main sur le cœur, l'amour des siens et de ceux qui lui rappellent les siens par leur condition sociale. C'est ce qui explique son attachement pour la famille qui est un peu comme le reflet de son milieu, la famille ouvrière. Aussi d'instinct, les ouvriers se sont-ils reconnus en lui et lui ont manifesté maints témoignages de leur confiance. J'assistais, le 10 novembre à l'expression de l'un de ces témoignages. Des chefs ouvriers lui disaient leur reconnaissance de ce qu'il avait toujours accepté de présider leurs manifestations publiques et soutenu leurs justes et légitimes revendications. Et ils ajoutaient qu'ils lui savaient gré de l'avoir fait en honnête homme et non en démagogue plein de vaines promesses que le maire de Montréal ne peut pas remplir.

M. Raynault est typiquement canadien par un autre trait personnel, un dévouement. Il est de ces Canadiens français qui ont compris que notre individualisme français est un peu égoïste, lorsque canalisé vers des fins supérieures. Il est parvenu, dans sa vie professionnelle, à édifier l'un des plus importants bureaux d'assurances de l'est de Montréal, et dans l'ordre politique, je mentionne: des postes d'échevin, de député et de maire. Là, à la mairie, dans l'exercice de cet honneur et de cette responsabilité, il est demeuré fidèle à ce qu'il a toujours été: un honnête homme, un homme de mesure. Il y avait du mérite à agir en toute liberté de conscience. Il en fallait de la mesure, du tact et de la diplomatie pour parvenir, tout privé qu'il était de tout pouvoir réel, à se procurer une influence presque aussi considérable que l'exercice de pouvoirs réels. Il a réussi le tour de force, parce qu'il a pris l'exacte mesure de sa fonction et qu'il s'est employé à lui faire donner tout son rendement. Il a compris qu'en tant que maire exécutif et l'assemblée délibérante, il y avait place pour un arbitre et qu'en tant que l'élément composites de l'administration de Montréal, il fallait un homme de paix dans un poste où il ne doit pas y avoir guerre.

Ce que tout ces efforts représentent se traduit aujourd'hui en résultats bien concrets, en pièces sonnantes: la ville de Montréal, pour résoudre un problème qui semblait insoluble, son problème financier, avait besoin à sa tête d'un homme qui imposerait l'ordre, l'harmonie et la confiance. Il est indéniable que M. Adhémar Raynault fut l'homme qui a créé cette atmosphère. D'ailleurs, j'ai participé à une délégation qui l'a prié de ne pas permettre que notre ville retournât aux désordres, aux luttes partiales ou personnelles. M. Raynault a prêté une oreille attentive à notre demande et à l'instant il nous communique sa réponse.

Pour résoudre le problème hindou

Bombay, Indes, 27 (C.P.) — M. Chakravarti Rajagopalachari, ancien président du Congrès panindien, a suggéré hier que l'on forme une commission d'arbitrage canado-américaine pour régler définitivement le problème politique hindou-musulman.

Cette solution, il vous appartient de la trouver. Le titre de chef des Canadiens français ne comporte pas seulement des honneurs; il comporte aussi des devoirs, des responsabilités, des sacrifices. Vous n'avez pas le droit, Messieurs, souffrez que je vous le rappelle au nom de tous les Canadiens français, ceux de la province de Québec comme ceux des provinces maritimes, ceux de l'Ontario comme ceux de l'Ouest, vous n'avez pas le droit de vous dérober à votre tâche: faire l'union sacrée pour étudier la situation, trouver une solution, démontrer à nos concitoyens de langue anglaise l'unanimité de la pensée canadienne-française sur cette question vitale.

Le moindre retard, la moindre défaillance, peuvent être la cause d'incidents regrettables. Vous devez conseiller à vos compatriotes le calme, leur fournir l'assurance que vous saurez les orienter, les protéger; vous devez leur donner un espoir de succès en réalisant, enfin, l'union sacrée.

OUVERTS DE 10 h. à 6 h. 30, SAMEDI COMPRIS.

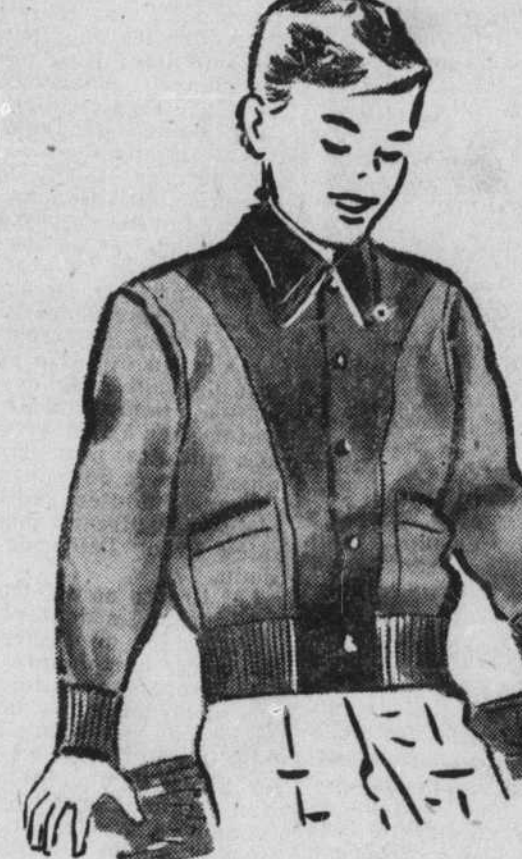
DUPUIS

Comme étrennes pratiques

nous suggérons ce très chaud modèle de

COUPE-VENT COSAQUE

... que portent tous les écoliers qui aiment le confort et la liberté des mouvements aux ébats sportifs.



(6 à 16 ans)
Ord. 2.95. SPECIAL 1.98

Chauds, confortables coupe-vent COSAQUE en étoffe frise de laine marine et marron — bleu royal et marine... Fermeture à boutons. Les poignets et la taille à tricot extensible.

Pas de commandes postales s.v.p. à ce rayon.
DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

PERE NOEL

Invite les enfants à venir le voir tout comme à rendre visite à la joie

FEE DES ETOILES
Visites: 10 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

PERE NOEL présente une bonne surprise à tous les enfants: une boîte-souvenir à chaque entrée.
Entrée: .05
merez enfants. Entrée: .25

AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

LES VARIETES LYRIQUES présentent

VENISE

au MONUMENT NATIONAL

le 3 décembre, à 8 h. 15, à l'occasion du 25e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT CATOLIQUE ET NATIONAL DES EMPLOYES DE MAGASINS, section Dupuis Frères.

Billets en vente maintenant aux prix ordinaires au rayon de la musique.
DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Pour résoudre le problème hindou

Bombay, Indes, 27 (C.P.) — M. Chakravarti Rajagopalachari, ancien président du Congrès panindien, a suggéré hier que l'on forme une commission d'arbitrage canado-américaine pour régler définitivement le problème politique hindou-musulman.

LA FAMILLE DU NOUVEAU DECORE DE LA CROIX VICTORIA



Cette photo prise dans leur foyer à Owen Sound (Ont.), nous montre l'époux et le fils du major David Vivian Currie, qui vient d'être décoré de la Croix Victoria pour son courage et sa fidélité au devoir pendant un combat violent près de Falaise en Normandie. Qu'à cette photo a été prise Mme Currie et son fils venant d'apprendre la grande nouvelle de la décoration du major Currie. — (Photo Armée canadienne).

(BERNIER & SES FILS)

BRANCHE MONTAGNE

450 ST-JULIEN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINGERES & COUTES BE.231-2